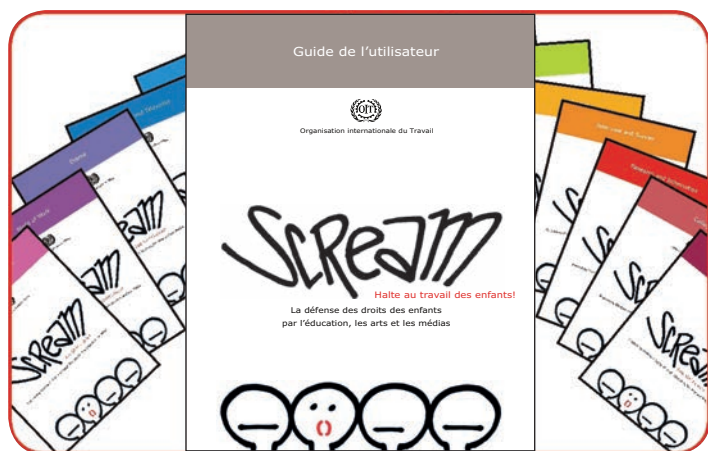


Outils applicables en milieu rural

La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias (SCREAM)



Comment est-elle diffusée ?

- Par des modules éducatifs pour que les jeunes s'engagent dans la campagne contre le travail des enfants en s'exprimant par différentes formes d'art
- Dans un processus d'apprentissage où le théâtre, l'écriture créative, la musique et les arts visuels leur servent de moyens pour prendre en main leur destin
- En utilisant des modules qui sont des « piliers » flexibles, adaptables au contexte des éducateurs et au temps et ressources dont ils disposent ainsi qu'aux autres contraintes
- Par une large variété d'activités, souvent approuvées et soutenues par les autorités locales et nationales
- Peut être reliée ou incorporée dans les programmes d'études nationaux
- Par le biais d'une vaste gamme de partenaires, aux niveaux international, national et local (exemple : l'Organisation Mondiale du Mouvement de Scouts)
- Via un programme de formation de formateurs
- Dans le cadre d'un programme d'éducation d'une année, ou dans des ateliers ciblés
- Beaucoup d'initiatives SCREAM atteignent leur apogée lors d'événements publics qui se tiennent à la Journée mondiale contre le travail des enfants (12 juin), pour mettre en exergue les réalisations de toute l'année et sensibiliser à plus grande échelle

Qu'est-ce que SCREAM ?

Une initiative d'éducation et de mobilisation sociale qui renforce la position des enfants et des jeunes en les armant de connaissances et de compétences pour participer activement à la campagne mondiale contre le travail des enfants, et pour amener un changement dans la société



Pour qui ?

- **Bénéficiaires directs** : Les gouvernements, pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire, les éducateurs des cadres formels et non formels, les syndicats d'enseignants, les ONG, les organisations communautaires, les groupes artistiques, les étudiants des universités et d'autres jeunes « chefs d'équipes » dans un esprit d'éducation « entre pairs »
- **Bénéficiaires finals** : Les enfants, les jeunes et la société au sens large

Dans quel but ?

- Mobiliser les jeunes et la société pour lutter contre le travail des enfants, qui prive des millions d'enfants de leurs droits fondamentaux et d'un avenir productif et épanouissant
- Donner la capacité aux enfants et aux jeunes de parler au nom des enfants qui travaillent et d'apporter leur message à l'ensemble de la communauté
- Aider les éducateurs du monde entier à faire prendre conscience et comprendre aux jeunes gens le travail des enfants, au moyen de méthodes d'enseignement créatives et innovantes
- Permettre aux jeunes gens de s'exprimer par différentes formes d'expression artistique telles que le théâtre, l'écriture et l'art créatifs, de manière spécifique à leur culture et leurs traditions
- Faire mieux comprendre le rôle important des jeunes dans la promotion de la justice sociale, du respect des droits universels fondamentaux et des problèmes qui les affectent
- Encourager un sentiment de citoyenneté « globale »
- Canaliser les énergies créatrices des enfants et des jeunes de façon constructive et positive
- *In fine*, changer les attitudes pour faire prévaloir une mondialisation équitable et renforcer le mouvement contre le travail des enfants

Quelles sont ses composantes ?

Quatorze modules : Informations de base, Collage, Recherche et information, Interview et enquête, L'Image, Jeu de rôle, Concours d'art, Ecriture créative, Débat, Médias radio et télévision, Presse, Théâtre, Monde du travail, Intégration communautaire, appuyés par le guide de l'utilisateur et la Déclaration, les Conventions internationales et les images des fascicules sur le travail des enfants

Des modules supplémentaires sont en train d'être créés à mesure que SCREAM évolue, tels que le module spécial sur le VIH, le sida et le Travail des enfants en 2007, et le module spécial sur le Travail des enfants et les conflits armés en 2011



Quels sont les domaines techniques traités ?

Le travail des enfants, les droits de l'enfant, les droits de l'homme, le dialogue social, le VIH et le sida, les conflits armés et les questions d'égalité des genres



Peut-elle couvrir davantage de domaines techniques ?

Oui



Où a-t-elle été utilisée ?

Dans 77 pays : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Angleterre, Angola, Argentine, Australie, Barbade, Belgique, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Fidji, France, Ghana, Grèce, Guyane, Guatemala, Honduras, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizstan, Kenya, Kosovo, Liban, Madagascar, Mali, Malte, Maroc, Moldavie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Salvador, Sénégal, Sierra Leone, Sri Lanka, Soudan, Suède, Suisse, Tanzanie, Togo, Turquie, Ukraine, Vietnam, Yémen, Zambie et Zimbabwe

SCREAM a été jusque-là intégrée dans les politiques et programmes nationaux au Brésil, en Espagne, en Italie, au Paraguay, au Salvador, et en Zambie

Dans quelles langues ?

Disponible en 20 langues : albanais, anglais, arabe (Egypte), arabe (Maroc), bulgare, chinois, espagnol, français, indonésien, italien, khmer, mongol, népalais, portugais, roumain, russe, turc, ukrainien, urdu et vietnamien

Est-elle indiquée pour le milieu rural ?

- Oui, elle est souvent utilisée dans des cadres ruraux où a principalement lieu le travail des enfants
- Il serait pertinent d'élaborer des modules spéciaux sur le travail des enfants dans l'agriculture et sur la musique



Quels sont ses points forts ?

- Flexible, adaptable à tout contexte géographique ou culturel et à tout cadre formel et non formel
- Aide à façonner les politiques nationales et internationales
- Exploite la créativité et l'énergie de jeunes gens et artistes, et leur donne les moyens d'agir contre le travail des enfants et de mobiliser leurs communautés
- Très appréciée par les enseignants, les artistes, les jeunes gens et les associations locales
- Facilite la coopération inter-institutions dans les pays et rassemble un éventail de partenaires, tels que les Ministères de l'Education et des Affaires sociales, les ONG, les écoles, les universités, les médias, les municipalités et les maires
- Resserre la coopération avec les organisations de travailleurs et d'employeurs et aide à établir de nouveaux partenariats avec elles
- Implique la communauté artistique pour créer des activités de sensibilisation dans les écoles et les institutions éducatives, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés



- « Accroche » l'intérêt des médias par des œuvres d'art débordantes de vitalité, des interviews et des événements
- Promeut l'engagement d'une vaste gamme d'acteurs à la Journée mondiale contre le travail des enfants
- Permet de replacer le travail des enfants dans le contexte plus large des droits et de l'éducation des enfants et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en étendant la collaboration avec d'autres organismes et agences
- Promeut la viabilité par son intégration dans les programmes des organisations partenaires et les programmes d'études nationaux
- Dans l'esprit de l'approche « Delivering as one » [« l'Unité de l'action »] des agences de l'ONU, l'initiative SCREAM a été incluse par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme parmi les instruments pédagogiques efficaces pour la mise en œuvre du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'Homme

Y a-t-il un cours de formation au CIF-Turin ?

SCREAM fait souvent partie des cours de formation sur le travail des enfants au CIF de Turin

Où se renseigner plus amplement ?

- Site web BIT/IPEC : www.ilo.org/scream
- Pour savoir comment SCREAM a été utilisée dans les différents pays, visitez le portail : « 12 to 12 Community Portal to end child labour » : www.12to12.org

Qui contacter ?

Courriel : ipecc@ilo.org
Adresse : Bureau international du Travail
4 Route des Morillons
Genève 22 CH-1211
Suisse

